


Notre politique RSE, plus qu'un engagement, une raison d'être


Notre entreprise s'engage au quotidien dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Cette démarche vise à concilier performance économique, respect des personnes et protection de l'environnement.

Notre politique RSE s'articule autour de trois grands axes complémentaires.

Une gouvernance responsable et une économie transparente


Nous adoptons une gouvernance fondée sur la transparence, l'éthique et le dialogue.


 Nos pratiques commerciales reposent sur des règles claires, équitables et accessibles sur notre site et via ce lien [CGV et politique tarifaire 2026 CFME-Urb.pdf](#)

 Nous veillons à la qualité de nos prestations et à la satisfaction de nos clients et partenaires. Notre animatrice qualité veille l'amélioration continue de nos prestations et réalise les bilans annuels. La CFME-URB est auditée régulièrement par ICPF afin de s'assurer que les critères QUALIOPI sont bien respectés. Le dernier audit n'a relevé aucune non-conformité. [Qualiopi 2024.pdf](#)




La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante:
ACTIONS DE FORMATION

 La protection des données et le respect des obligations réglementaires font partie intégrante de nos engagements.

 Les décisions importantes sont prises de manière collective et partagée, entre salariés et associés au travers d'assemblées générales et de réunions de réunions de travail. La CFME-Urb est reconnue par la DDETS comme SCOP (société coopérative ouvrière de production). Ce statut est révisé chaque année par l'URSCOP PACA. [DDETS SCOP 2025](#)



2026-01 RNE.pdf

 La CFME-URB est reconnue pour faire partie du mouvement ESS (économique social et solidaire)

La CFME Urb a nommé en 2024 une référente RSE pour guider nos actions, des temps d'échange spécifiquement dédiés à la RSE permettent de faire avancer nos engagements et d'évaluer nos progrès.

L'humain au cœur de nos engagements

Nous plaçons les personnes au centre de notre projet, qu'il s'agisse de nos collaborateurs, partenaires ou bénéficiaires. (Certification Qualiopi, rapport d'étonnement des stagiaires accueillis, enquête satisfaction auprès de nos formateurs...)

La coopérative mène une politique engagée envers les personnes en situation de handicap depuis plusieurs années. La CFME-Urb a nommé une référente handicap en 2021. Elle anime différents modules de formation interne sur le sujet tel que « Sensibilisation au handicap en formation – Acquérir les connaissances de base sur le handicap en formation ».



Elle partage aux formateurs des fiches de retours d'expérience sur des situations vécues en formation.

Nous favorisons de bonnes conditions de travail et l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle par la signature par exemple d'une charte liée au télétravail, par l'achat de mobilier ergonomique adapté à chacun. La part de télétravail représente près de 50% du travail effectif des salariés permanents.



Charte de Télétravail
CFME-Urb-V1.pdf

Nous agissons en faveur de l'égalité, de la diversité et de la non-discrimination. Affichage au sein de la coopérative. Nomination d'une référente harcèlement.

DISCRIMINATION ET HARCELEMENT SONT DES DELITS

Liste des discriminations

- Origine
- Sexe
- Situation de famille
- Généraliste
- Apparence physique
- Langue parlée (capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français)
- Vulnérabilité particulière liée à la situation économique
- Qualité de facilitateur de lanceur d'alerte ou de personne en lien avec un lanceur d'alerte
- Nom
- Lieu de résidence
- Etat de santé
- Perte d'autonomie
- Handicap
- Caractéristiques génétiques
- Mœurs
- Orientations sexuelle
- Identité de genre
- Age
- Opinions politiques
- Activités syndicales
- Qualité de lanceur d'alerte
- Ethnie
- Niveau


Types de harcèlement


- PSYCHOLOGIQUE
- SEXUEL
- PHYSIQUE



Appelez le 3928

Référénte harcèlement Virginie OTTON


 Nous soutenons le développement des compétences par la formation et l'accompagnement tant pour nos salariés que pour nos sociétaires ou prestataires. La CFME Urb propose à ses salariés et associés de suivre des formations dédiées au fonctionnement et spécificités des Scop, ainsi qu'un plan interne de développement des compétences.

 Nous participons activement à la vie locale à travers des partenariats avec des coopératives et SCIC locales comme L'Eveilleur et CITIZ ainsi que des actions en faveur de l'insertion professionnelle. (Accueil de stagiaires de l'insertion professionnelle et du lycée Vincent de Paul).

Des actions concrètes pour l'environnement

Conscients des enjeux environnementaux, nous mettons en œuvre des actions concrètes pour limiter notre impact.

 Nous cherchons à réduire nos consommations d'énergie et de ressources.

 Notre consommation d'électricité a baissé de 10% entre 2024 et 2025. Nous maîtrisons nos consommations électriques et les avons réduites à leurs stricts minimums. (Pas de matériels en veille, la ventilation mécanique est privilégiée à la climatisation, les sanitaires ne disposent plus d'eau chaude. Les besoins en eau des bureaux de la coopérative se limitent à un usage sanitaire).

Achat de matériels reconditionné quand cela est possible (imprimante).

Bureau équipé à plus de 60% de mobilier de seconde main. (Achats de bureaux et sièges ergonomiques neufs mais auprès d'un fournisseur engagé afin d'améliorer les conditions de travail du personnel administratif)



charte engagement
mobilité.pdf

 Nous encourageons des pratiques responsables au quotidien.

- Les consignes de tri ont été étendues et clairement identifiées dans les bureaux. Les déchets générés par l'activité sont quantifiés.

☒ Déchets ménagers

☒ Emballages recyclables

☒ Appareils électroniques

☒ Papier

☒ Compost


☒ Fourniture de bureau

☒ carton

☒ Pile


- Mobilités douces : Nos formateurs s'engagent par la charte du formateur à privilégier les transports en commun pour leurs déplacements vers les lieux de formations. Le personnel administratif a signé une charte de mobilité douces afin de privilégier le covoiturage, le vélo...). Les déplacements sont recensés afin de faire évoluer notre évaluation Carbone.
- La coopérative améliore sans cesse ses process administratifs afin de limiter l'impression de documents et s'est muni d'un logiciel métier dans ce sens.
- Le papier représente le consommable le plus utilisé par la coopérative. En 2026 la papier acheté est multi labellisé et de fabrication française.




 Nous privilégions des solutions et des fournisseurs plus respectueux de l'environnement. Exemple : Stockage sur un Cloud français (leviia)



Charte de la consommation respon

 Les formateurs et salariés administratifs ont pu suivre une sensibilisation à la pollution numérique.

 Tous nos intervenants et salariés ont suivi une formation de sensibilisation à la transition écologique.

Nous nous inscrivons dans une démarche de progrès continu en matière de transition écologique. La CFME Urb réalise annuellement une quantification carbone via Valor'ess.

La CFME Urb est candidate au programme Cèdre Ambition qui accompagne les entreprises de la région PACA dans l'ancrage de leurs pratiques RSE.

À travers cette politique RSE, notre entreprise affirme sa volonté d'agir de manière responsable et durable. Cette démarche s'inscrit dans le temps et évolue en permanence afin de répondre aux attentes de nos parties prenantes et aux enjeux de la société.

